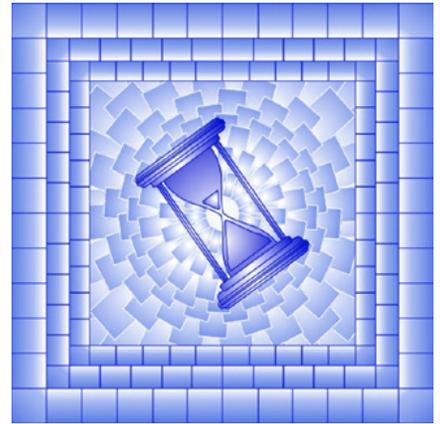


N° 62F0014M au catalogue  
ISSN 1706-7731  
ISBN 978-0-660-39303-2

## Guide technique de l'Indice des prix des services du commerce de gros (IPSCG)



Date de diffusion : le 30 juin 2021



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

### Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# Guide technique de l'Indice des prix des services du commerce de gros (IPSCG)

## 1 Introduction

L'Indice des prix des services du commerce de gros (IPSCG) mesure les variations mensuelles et trimestrielles du prix des services du commerce de gros au Canada. Cet indice est un indicateur de l'activité économique dans le secteur des services du commerce de gros, ainsi qu'un outil que l'industrie peut utiliser pour surveiller les coûts, évaluer les contrats et faire des comparaisons avec des données repères. En outre, le Système canadien des comptes macroéconomiques l'utilise pour obtenir des estimations de la valeur ajoutée réelle dans l'industrie et pour mesurer les variations de productivité.

L'IPSCG est constitué de deux indices distincts : un indice fondé sur l'industrie et un indice fondé sur les produits.

L'indice fondé sur l'industrie couvre le secteur du commerce de gros, dont le code est 41 dans le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2017 v3. Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est le commerce de gros de marchandises, généralement sans transformation, et qui offrent des services connexes à la vente de marchandises. L'indice ne tient pas compte du commerce électronique de gros entre entreprises, et agents et courtiers (code 419).

L'indice fondé sur les produits couvre le groupe de produits Services de commerce de gros (sauf les commissions), correspondant au code 551 du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN) 2017 v2. Ce groupe comprend les services d'achat et de vente de marchandises pour propre compte à une étape intermédiaire de la chaîne de distribution. Ce groupe comprend aussi les services de commerce de gros regroupés avec des services connexes à la vente de marchandises pour compte propre, comme des services de logistique, de gestion des stocks, de marketing, d'emballage et d'étiquetage, de traitement des réclamations de garantie, de gestion des promotions en magasin ou collectives et de formation en matière de produits.

L'IPSCG fondé sur l'industrie est publié tous les trimestres, trois mois après la période de référence. Les estimations correspondant au trimestre précédent peuvent être révisées lors de chaque diffusion trimestrielle. L'IPSCG fondé sur les produits n'est pas publié et peut être consulté sur demande.

## 2 Sources de données

Les données sur les prix utilisées pour obtenir l'Indice des prix des services du commerce de gros (IPSCG) sont fondées sur l'enquête du même nom. La collecte des données a lieu au cours du trimestre suivant le trimestre de référence. Les données mensuelles sont recueillies et diffusées tous les trimestres.

Comme une base de sondage sur les produits n'est pas disponible, l'indice fondé sur les produits utilise le même échantillon que l'indice fondé sur l'industrie.

### 2.1 Processus d'échantillonnage

La population cible de l'enquête IPSCG est constituée de tous les établissements<sup>1</sup> qui figurent dans le Registre des entreprises<sup>2</sup> de Statistique Canada dont le code est 41 (commerce de gros) dans le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), à l'exclusion du commerce électronique de gros entre entreprises, et agents et courtiers.

---

1. En tant qu'unité statistique, l'établissement est défini comme l'unité de production la plus homogène pour laquelle l'entreprise tient des registres comptables à partir desquels il est possible d'assembler tous les éléments de données nécessaires pour compiler la structure complète de la valeur brute de la production (ventes ou expéditions totales, et stocks), le coût des matériaux et des services, ainsi que la main-d'œuvre et le capital utilisés dans la production.

2. Le Registre des entreprises est le dépôt central de Statistique Canada. Il est tenu à jour en permanence et contient des données de base sur les entreprises et les institutions actives au Canada.

La population est stratifiée selon les classes à cinq chiffres du SCIAN 5. L'échantillon est tiré au moyen d'une méthode fondée sur une probabilité proportionnelle à la taille appelée échantillonnage séquentiel de Poisson<sup>3</sup>. Dans le cadre de l'enquête, les établissements ayant une probabilité de sélection égale ou supérieure à 1 sont sélectionnés avec certitude, formant la strate à tirage complet (TC). Les autres établissements ont été sélectionnés avec une probabilité proportionnelle à leur revenu, formant la strate à tirage partiel (TP).

L'échantillon a été mis à jour la dernière fois en 2016 au moyen des données de 2013 du Registre des entreprises<sup>4</sup>. La taille de l'échantillon cible de 3 460 établissements a été choisie pour obtenir un nombre de prix observés suffisant pour être représentatif du secteur.

On demande à chaque établissement sélectionné dans le cadre de l'enquête IPSCG d'indiquer un maximum de six produits sélectionnés selon une approche d'échantillonnage au jugé. On demande au répondant de choisir des produits qui sont représentatifs de l'activité de vente en gros de l'entreprise, c.-à-d. des produits qui constituent une importante source de revenus liés au commerce de gros pour l'entreprise et qui sont vendus régulièrement tout au long de l'année.

Si un produit est abandonné et n'est plus vendu, on demande aux répondants de le remplacer par un produit semblable dans le même groupe de produits.

## 2.2 Prix

Le prix du service de gros est défini comme le prix de marge, qui est la différence entre le prix d'achat moyen et le prix de vente moyen d'un produit donné au cours d'un mois donné. Il ne constitue pas un prix de vente en gros et ne doit pas être interprété comme tel.

Pour calculer les marges, dans le cadre de l'enquête IPSCG, on recueille les prix d'achat moyens mensuels et les prix de vente moyens mensuels correspondant à chacun des produits sélectionnés par le répondant. Le prix d'achat est le coût engagé par l'entreprise pour acquérir le produit. Il tient compte des escomptes, des remises, du fret et des droits. Le prix de vente est le montant reçu par l'entreprise pour le produit. Il tient compte des escomptes et des promotions, mais pas des taxes et du fret.

Dans le cadre de l'enquête, on vise à suivre les mêmes produits au fil du temps pour maintenir la continuité de l'indice des prix de marge; cependant, des produits sont périodiquement substitués en cas d'actualisation ou de fin de production. Pour réduire au minimum le nombre de ruptures dans la série, les fluctuations de prix résultant des changements de produits sont étudiées et validées afin que des produits jugés comparables soient acceptés dans le calcul de l'indice. Un produit est considéré comme « comparable » à un ancien produit s'il remplit la même fonction, a des caractéristiques et des prix semblables et dessert le même créneau de marché. Les fluctuations de prix qui découlent de substitutions par des produits non comparables sont exclues, tout comme les marges négatives et les marges aberrantes.

Pour éviter de créer des lacunes dans les données déclarées, les données manquantes, en raison de non-réponse ou d'exclusions, sont imputées au moyen de la méthode d'imputation parentale. Le premier niveau d'imputation est le niveau de l'établissement. Les prix manquants correspondant à certains produits sont imputés en utilisant les fluctuations moyennes du prix de tous les autres produits dans l'établissement. Si les prix de tous les produits de l'établissement sont manquants, l'imputation se fait au moyen des fluctuations moyennes de prix au niveau d'agrégation suivant, et ainsi de suite. En ce qui concerne l'indice fondé sur l'industrie, l'imputation suit les fluctuations correspondant à la strate à tirage complet (TC) ou à la strate à tirage partiel (TP), puis les fluctuations sectorielles. Pour ce qui est de l'indice fondé sur les produits, l'imputation suit les fluctuations des détails sur les produits.

### 2.2.1 Valeurs aberrantes

L'IPSCG ne tient pas compte des valeurs aberrantes s'il y a lieu de croire que les prix déclarés ne représentent pas fidèlement la fluctuation pure du prix d'un produit. Par exemple, les prix déclarés dans le cadre de liquidations de stocks par des grossistes ne reflètent pas les prix de vente dans des circonstances normales. Les marges

3. La probabilité de sélection de l'unité  $i$  est donnée par l'expression  $\pi_i = \frac{nX_i}{\sum_{i=1}^N X_i}$ , où la base de sondage est composée de  $N$  unités,  $n$  étant la taille d'échantillon souhaitée et  $X_i$  représente le revenu de l'unité  $i$ .

4. L'échantillon de calcul de l'IPSCG doit être mis à jour en 2021.

aberrantes ne sont pas représentatives des fluctuations sectorielles. Si elles ne sont pas traitées, elles peuvent entraîner une hausse ou une baisse disproportionnée de l'indice.

Les marges plus de trois fois supérieures aux marges correspondantes du mois précédent ou inférieures de moins d'un tiers à celles-ci sont marquées pour être soumises à l'examen des valeurs aberrantes<sup>5</sup>. D'après les données historiques sur le commerce de gros, les fluctuations de prix dans cette fourchette sont jugées représentatives des prix de la plupart des grossistes. Un analyste juge les valeurs aberrantes au cas par cas en tenant compte des tendances historiques et des tendances sectorielles associées au produit considéré. Des fluctuations plus importantes des prix de certains produits volatils sont fréquentes dans certains secteurs. Cependant, elles ne perturbent généralement pas les tendances historiques. Pour d'autres produits, comme ceux dont les prix sont inférieurs à un dollar ou qui varient rarement d'un mois à l'autre, une légère fluctuation peut créer d'importantes pointes dans l'indice.

## 2.3 Pondérations

Comme l'IPSCG est fondé sur une enquête par sondage, les poids d'agrégation sont les revenus des établissements dans la population au moment de la sélection de l'échantillon. Deux ensembles de poids sont associés à chaque unité d'échantillonnage : le poids économique et le poids de sondage. Le poids économique est le revenu de l'établissement au moment de la sélection de l'échantillon. Le poids de sondage est l'inverse de la probabilité de sélection de l'établissement. Il s'agit du poids induit par le plan d'échantillonnage. Le poids de sondage peut être interprété comme le nombre de fois que chaque unité échantillonnée devrait être reproduite pour représenter l'ensemble de la population. Le poids d'échantillonnage sur les revenus est le produit du poids économique et du poids de sondage et représente l'importance relative de l'unité d'échantillonnage correspondante au sein de la population.

Les pondérations sont actualisées lors de la mise à jour de l'échantillon/du panier effectuée habituellement tous les cinq ans. La dernière mise à jour a eu lieu lors de la diffusion des données du deuxième trimestre de 2016.<sup>6</sup>

### 2.3.1 Indice fondé sur l'industrie (SCIAN)

L'IPSCG fondé sur la classification des industries du SCIAN utilise les revenus des établissements et les marges brutes des industries comme sources de pondération. Les données sur les recettes des établissements proviennent du Registre des entreprises (RE), tandis que les marges brutes de l'industrie sont déduites de l'Enquête annuelle sur le commerce de gros de Statistique Canada (EACG).

Tous les niveaux d'agrégation supérieurs au niveau industrie (c.-à-d. niveaux de quatre chiffres et plus du SCIAN) sont associés à des poids de marge brute annuels. La période de référence des pondérations est actuellement 2013. La dernière mise à jour a eu lieu lors de la diffusion des données du deuxième trimestre de 2016.

### 2.3.2 Indice fondé sur les produits (SPAN)

L'Indice des prix des services du commerce de gros (IPSCG) est fondé sur le Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN). Les sources de pondération de cet indice sont les ventes de marchandises par catégorie détaillée de produits et par établissement et les marges brutes par catégorie détaillée de produits. Les ventes de marchandises et les marges brutes par catégorie de produits de détails sont déduites de l'Enquête annuelle sur le commerce de gros.

Les établissements sont divisés en groupes chevauchants<sup>7</sup> et non chevauchants<sup>8</sup>, le « chevauchement » servant à définir les établissements qui figurent dans les deux échantillons respectivement utilisés dans le cadre de l'enquête Indice des prix des services du commerce de gros et de l'Enquête annuelle sur le commerce de gros.

5. Les seuils sont choisis pour conserver la symétrie dans le traitement des données. Une marge qui a augmenté de 1 \$ à 3 \$ est désignée comme une valeur aberrante possible. Il en est de même pour une marge qui a diminué de 3 \$ à 1 \$.

6. L'échantillon de calcul de l'IPSCG doit être mis à jour en 2021.

7. Le terme « chevauchement » s'applique aux établissements utilisés dans le cadre de l'enquête l'IPSCG et de l'Enquête annuelle sur le commerce de gros. Ainsi, les données de pondération d'une unité chevauchante sont directement fournies par le répondant. Pour une unité non chevauchante, il s'agit d'une approximation dérivée de la répartition des recettes liées aux ventes de groupes de marchandises triés par industrie.

8. Le terme « non chevauchante » décrit une unité pour laquelle une valeur de substitution est déduite de la répartition des recettes correspondant à des groupes de marchandises triés par industrie.

Le poids des unités chevauchantes est égal aux ventes déclarées de marchandises par catégorie détaillée de produits. Les établissements des groupes non chevauchants sont pondérés au moyen d'une répartition des recettes selon des catégories détaillées de produits pour leurs industries correspondantes. Ces poids sont utilisés pour agréger les indices correspondant aux établissements au niveau de la catégorie détaillée de produits.

Tous les niveaux d'agrégation supérieurs au niveau de la catégorie détaillée de produits (c.-à-d. niveaux de six chiffres et plus du SCPAN) sont associés à des poids de marge brute annuels.

La période de référence des pondérations est actuellement 2016.

## 2.4 Période de révision

Lors de chaque diffusion de données, les données du trimestre précédent pourraient avoir été révisées. Ces révisions ont lieu lorsque des données tardives sont recueillies pour un établissement qui n'a pas répondu auparavant et dont le répondant a entré des erreurs ou des révisions.

Une révision de l'IPSCG ne tient compte ni des données qui datent de plus d'un trimestre ni de la saisonnalité des produits et de leurs prix. Cette période de révision permet aux répondants de modifier leurs données concernant les prix du trimestre précédent. Cela favorise la qualité des données concernant les prix, car les répondants peuvent corriger leurs données, en particulier en cas d'erreurs de saisie ou de révisions et d'audits de leurs prix.

## 3 Structure d'agrégation

### 3.1 Structure d'agrégation sectorielle

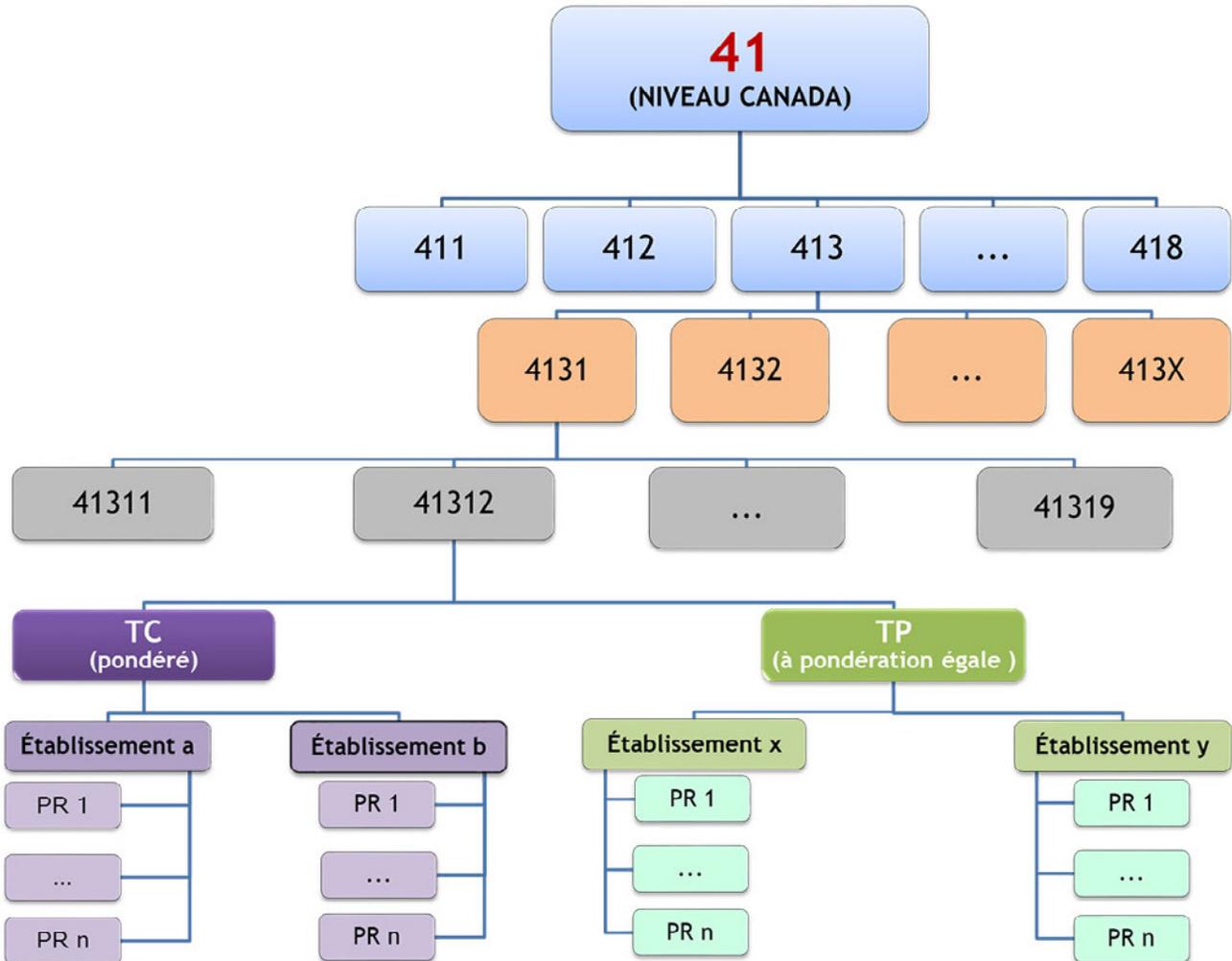
Dans le cadre du calcul de l'IPSCG fondé sur l'industrie, les établissements sont répartis entre 70 industries regroupées en 8 sous-secteurs. La figure 1 présente la structure d'agrégation, des agrégats élémentaires du niveau de l'établissement jusqu'au niveau Secteur de commerce de gros (secteur à deux chiffres du SCIAN), qui correspond à l'IPSCG total.

Les agrégats élémentaires du niveau de l'établissement sont formés en utilisant une moyenne géométrique non pondérée des rapports de prix (indice Jevons) de tous les produits déclarés par les établissements. Les établissements sont regroupés dans la strate TC ou TP.

Les agrégats élémentaires (ou parents d'établissement) de la strate à TC et de la strate à TP sont combinés à l'aide d'une moyenne arithmétique pondérée pour former l'indice de la strate à TC et de la strate à TP respectivement, les recettes provenant du Registre des entreprises étant utilisées comme poids. Les indices des strates TC et TP sont combinés pour créer le prochain niveau d'agrégation : l'indice correspondant aux classes à quatre chiffres du SCIAN.

Tous les indices correspondant aux industries ayant le même code à quatre chiffres du SCIAN sont ensuite combinés pour former l'indice correspondant aux classes à cinq chiffres du SCIAN. Les indices correspondant aux groupes d'industries sont agrégés pour former les indices des sous-secteurs à trois chiffres du SCIAN, qui sont finalement combinés pour former l'indice du secteur du commerce de gros à deux chiffres du SCIAN, ou l'IPSCG fondé sur l'industrie. Tous les niveaux d'agrégation supérieurs au niveau à cinq chiffres du SCIAN utilisent les poids de la marge brute annuelle provenant de l'Enquête annuelle sur le commerce de gros.

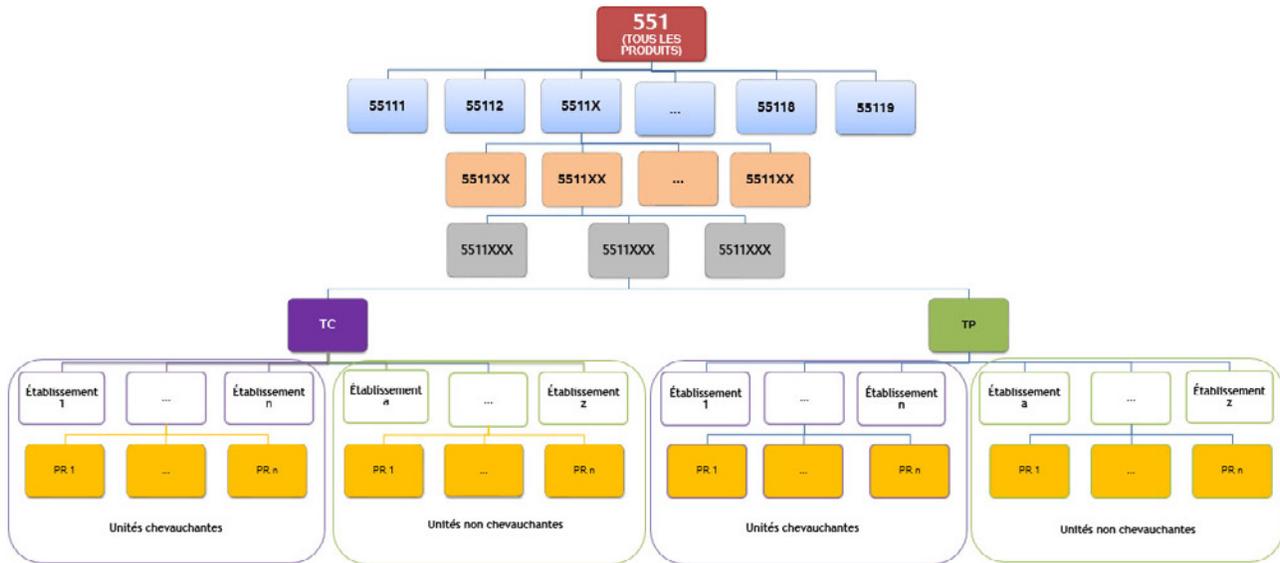
**Figure 1**  
Aperçu de la structure d'agrégation de l'IPSCG fondé sur l'industrie



### 3.2 Structure d'agrégation fondée sur les produits

Dans le cadre du calcul de l'IPSCG fondé sur les produits, les services du commerce de gros sont répartis entre 199 groupes détaillés de produits et ces groupes sont répartis entre 9 classes. La figure 2 présente la structure d'agrégation de l'IPSCG fondé sur les produits, des agrégats élémentaires du niveau de l'établissement jusqu'au niveau de l'indice du commerce de gros (classe à trois chiffres du SCPAN), qui correspond à l'IPSCG total.

**Figure 2**  
**Aperçu de la structure d'agrégation de l'IPSCG fondé sur les produits**



\*\*\*Les agrégats élémentaires (ceux du plus bas niveau) sont formés en utilisant une moyenne géométrique non pondérée des rapports de prix (indice de Jevons) au niveau de l'établissement. Les établissements peuvent faire partie de groupes chevauchants ou non chevauchants.

Les agrégats élémentaires (au niveau de l'établissement) sont agrégés dans les groupes chevauchants et non chevauchants pour former les indices de strate à TC et de strate à TP. Les établissements qui appartiennent à un groupe chevauchant sont pondérés en fonction des ventes de marchandises figurant dans une catégorie détaillée de produits et qui ont été déclarées dans le cadre de l'Enquête annuelle sur le commerce de gros. Les établissements des groupes non chevauchants sont pondérés au moyen d'une répartition des recettes correspondant à des groupes de marchandises triés par industrie, ces recettes servant de données de substitution.

Les indices au niveau des strates servent ensuite à former l'indice détaillé de la classe à sept chiffres du SCPAN, et ce, en utilisant une moyenne arithmétique pondérée. Les indices détaillés sont ensuite agrégés pour former les indices des sous-classes de la classe à six chiffres du SCPAN, qui sont ensuite agrégés pour former les indices de la classe à cinq chiffres du SCPAN. Finalement, les indices de la classe à neuf chiffres sont combinés pour former l'indice des groupes de la classe à trois chiffres du SCPAN, ou l'IPSCG total fondé sur les produits. Tous les niveaux d'agrégation au-delà des détails de la classe à sept chiffres du SCPAN sont pondérés à l'aide des marges brutes annuelles obtenues dans le cadre de l'Enquête annuelle sur le commerce de gros.

## 4 Estimation et agrégation des indices

### 4.1 Introduction

L'IPSCG est fondé sur un échantillon fixe tiré en 2013. La période de base est l'année 2013 (2013 = 100). L'indice est calculé pour la période en cours et est comparé avec celui de la période précédente pour mesurer la variation des prix au moyen d'une approche en deux étapes. Au cours de la première étape, un indice élémentaire est calculé à l'aide d'une formule de Jevons. Au cours de la deuxième étape, qui concerne les agrégats supérieurs, une moyenne arithmétique pondérée est calculée à l'aide d'un processus en chaîne qui actualise les poids et les prix au cours de chaque période.

## 4.2 Calcul des agrégats élémentaires

Au cours de la première étape, les rapports de prix sont agrégés à l'aide d'une moyenne géométrique non pondérée, également dite de Jevons, afin de former un indice de prix pour un établissement particulier. Ces agrégations de niveau initial sont appelées indices de prix élémentaires. La formule d'une Jevons est la suivante.

$$EA_i^t = \prod_{i=1}^n \left( \frac{p_i^t}{p_i^{t-1}} \right)^{1/n}$$

Où  $EA_i^t$  représente l'agrégat élémentaire correspondant à l'établissement  $i$  au moment  $t$ .

## 4.3 Compilation des indices agrégés de niveau supérieur

### 4.3.1 Indice fondé sur l'industrie

Les indices de prix élémentaires sont ensuite agrégés à l'échelle des établissements de chaque strate à TC et à TP, puis à l'échelle des industries, à l'aide d'une moyenne arithmétique pondérée. Les poids utilisés pour agréger jusqu'au niveau à cinq chiffres du SCIAN constituent l'échantillonnage des recettes des établissements. Le calcul est effectué selon une approche en chaîne, la valeur correspondant à une période donnée étant comparée avec la valeur de la période qui précède immédiatement plutôt qu'à la période de référence. Cela permet de calculer directement le rapport de prix lors de chaque période. Pour ce faire, les poids au niveau supérieur doivent être actualisés selon le prix.

L'indice correspondant à une strate TC ou TP d'une industrie  $j$  à cinq chiffres du SCIAN au moment  $t$  est donné par :

$$I_j^t = I_j^{t-1} * \sum_{k=1}^m EA_k^t W_k^t = I_j^{t-1} * \sum_{k=1}^m \prod_{i=1}^n \left( \frac{p_{ki}^t}{p_{ki}^{t-1}} \right)^{1/n} W_k^t; t \geq 1$$

$$W_i^0 = W_i^1$$

$$W_k^t = \frac{EA_k^{t-1} W_k^{t-1}}{\sum_{k=1}^n EA_k^{t-1} W_k^{t-1}} = \frac{\prod_{i=1}^n \left( \frac{p_{ki}^{t-1}}{p_{ki}^{t-2}} \right)^{1/n} W_k^{t-1}}{\sum_{k=1}^m \prod_{i=1}^n \left( \frac{p_{ki}^{t-1}}{p_{ki}^{t-2}} \right)^{1/n} W_k^{t-1}}; t \geq 2$$

Admettons que :

$I_j^t$  indiquer l'indice de prix correspondant au groupe d'industries  $j$  à cinq chiffres du SCIAN au moment  $t$ .

$W_i^0 = W_i^1$  indiquer les poids initiaux correspondant à l'établissement  $k$ .

$W_k^t$  indiquer les poids actualisés des prix de l'établissement  $k$  au moment  $t$ .

À un niveau plus élevé d'agrégation, l'indice est calculé à l'aide des rapports des prix d'une période à l'autre pour le niveau directement sous l'industrie SCIAN (une moyenne arithmétique pondérée de tous les indices correspondant à ce niveau d'agrégation).

Ainsi, l'indice correspondant au niveau supérieur à la strate du groupe d'industries à cinq chiffres du SCIAN peut être généralisé comme suit :

$$SCIAN_j^t = SCIAN_j^{t-1} * \sum_{i=1}^n SCIAN\_REL_i^t S_i^t$$

$$S_i^0 = S_i^1$$

$$S_i^t = \frac{SCIAN\_REL_i^{t-1} S_i^{t-1}}{\sum_{i=1}^n SCIAN\_REL_i^{t-1} S_i^{t-1}}; t \geq 2$$

Admettons que :

$SCIAN_j^t$  indiquer l'indice au j<sup>e</sup> niveau du SCIAN.

$SCIAN\_REL_i^t$  indiquer le rapport de prix au i<sup>e</sup> niveau du SCIAN, ce niveau se trouvant immédiatement au-dessous du j<sup>e</sup> niveau du SCIAN.

$S_i^0 = S_i^1$  indiquer le poids initial au i<sup>e</sup> niveau du SCIAN.

$S_i^t$  indiquer les poids de prix mis à jour au i<sup>e</sup> niveau du SCIAN.

#### 4.3.1 Indice fondé sur les produits

Dans chaque strate à sept chiffres du SCPAN, les indices de prix élémentaires sont agrégés à l'échelle des établissements des groupes chevauchants et non chevauchants pour former les indices au niveau des strates à l'aide d'une moyenne arithmétique pondérée. Les poids utilisés pour effectuer cette agrégation sont déduits de la proportion des ventes de marchandises qui figurent dans une catégorie détaillée de produits et qui ont été déclarées dans le cadre de l'Enquête annuelle sur le commerce de gros.

L'indice correspondant à une strate d'une catégorie détaillée de produits j de niveau à sept chiffres du SCPAN au moment t est donné par :

$$I_j^t = I_j^{t-1} * \sum_{k=1}^m EA_k^t W_k^t = I_j^{t-1} * \sum_{k=1}^m \prod_{i=1}^n \left( \frac{P_{ki}^t}{P_{ki}^{t-1}} \right)^{\frac{1}{n}} W_k^t; t \geq 1$$

$$W_i^0 = W_i^1$$

$$W_k^t = \frac{EA_k^{t-1} W_k^{t-1}}{\sum_{k=1}^n EA_k^{t-1} W_k^{t-1}} = \frac{\prod_{i=1}^n \left( \frac{P_{ki}^{t-1}}{P_{ki}^{t-2}} \right)^{1/n} W_k^{t-1}}{\sum_{k=1}^m \prod_{i=1}^n \left( \frac{P_{ki}^{t-1}}{P_{ki}^{t-2}} \right)^{1/n} W_k^{t-1}}; t \geq 2$$

Admettons que :

$I_j^t$  indiquer l'indice de prix correspondant à la catégorie détaillée de produits j à sept chiffres du SCPAN au moment t.

$W_i^0 = W_i^1$  indiquer les poids initiaux correspondant à l'établissement k.

$W_k^t$  indiquer les poids actualisés des prix de l'établissement k au moment t.

À un niveau plus élevé d'agrégation, l'indice est calculé à l'aide d'une moyenne arithmétique pondérée des rapports d'une période à l'autre de tous les produits correspondant aux catégories de produits détaillées situées immédiatement au-dessous du niveau d'agrégation considéré. Le poids de chaque indice de catégorie détaillée de produits est la marge brute totale correspondant à ces produits, telle qu'obtenue dans le cadre de l'Enquête annuelle sur le commerce de gros.

Ainsi, l'indice correspondant à la strate située au-dessus de celle de la classe à sept chiffres du SCPAN peut être défini comme suit :

$$SCPAN_j^t = SCPAN_j^{t-1} * \sum_{i=1}^n SCPAN\_REL_i^t S_i^t$$

$$S_i^0, S_i^1$$

$$S_i^t = \frac{SCPAN\_REL_i^{t-1} S_i^{t-1}}{\sum_{i=1}^n SCPAN\_REL_i^{t-1} S_i^{t-1}}; t \geq 2$$

Admettons que :

$SCPAN_j^t$  indiquer l'indice au j<sup>e</sup> niveau du SCPAN.

$SCPAN\_REL_i^t$  indiquer le rapport de prix au i<sup>e</sup> niveau du SCPAN, ce niveau se trouvant immédiatement au-dessous du j<sup>e</sup> niveau du SCPAN.

$S_i^0, S_i^1$  indiquer le poids initial au i<sup>e</sup> niveau du SCPAN.

$S_i^t$  indiquer les poids de prix mis à jour au i<sup>e</sup> niveau du SCPAN.

## Glossaire

Méthode d'imputation/d'imputation parentale, p. 4.

Structure d'agrégation par industrie / SCIAN, p. 7.

Indice fondé sur l'industrie / Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), p. 3.

Formule de Jevons, p. 9.

Prix de marge, p. 4.

Structure d'agrégation fondée sur les produits / SCPAN, p. 8.

Indice fondé sur les produits / Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN), p. 3.

Prix d'achat, p. 4.

Chevauchement des échantillons, p. 5.

Taille d'échantillon, p. 4.

Méthode d'échantillonnage / Échantillonnage séquentiel de Poisson, p. 4.

Prix de vente, p. 4.

Strate à tirage complet, p. 4.

Strate à tirage partiel, p. 4.

Indice des prix des services du commerce de gros (IPSCG), p. 3.

## Information connexe

Pour obtenir une description plus détaillée de l'Indice des prix des services de conseils (IPSCG), veuillez visiter la [page Enquêtes et programmes statistiques](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&Id=1305645) de l'IPSCG : [https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&Id=1305645](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&Id=1305645)

On trouvera les [données de l'IPSCG publiées récemment](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/enquetes/5106) à la page « Résultats et documentation des enquêtes et programmes statistiques » de Statistique Canada : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/enquetes/5106>

Visitez le [Portail des indices des prix à la production](https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets-debut/prix_et_indices_des_prix/indices_des_prix_a_la_production) pour visualiser une grande variété de statistiques et de mesures liées aux prix à la production : [https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets-debut/prix\\_et\\_indices\\_des\\_prix/indices\\_des\\_prix\\_a\\_la\\_production](https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets-debut/prix_et_indices_des_prix/indices_des_prix_a_la_production)